

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

~~~~~

**SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2015**

~~~~~

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANITA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Monsieur Didier CASTERES, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
Monsieur André LABARTHE, Madame Valérie SARTOLOU, Monsieur Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, Monsieur Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, Monsieur Francis MARQUES, Monsieur Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, Monsieur Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Hervé LUCBEREILH,
Mme Maïté POTIN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.

REÇU

le 26 NOV. 2015

SOUS-PREFECTURE
OLORON STE MARIE

~~~~~

## **6 - CESSION D'UN TRACTO-PELLE**

Monsieur Pierre SERENA expose que la commune est propriétaire d'un tracto-pelle dont la vétusté ne permet plus son utilisation par les services techniques.

Monsieur François Laher est intéressé pour racheter ce tracto-pelle moyennant la somme de 15.500 €.

Compte tenu de l'état général de ce matériel, Monsieur le Maire propose d'accepter cette offre.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la cession de ce tracto-pelle au prix de **15.500 €**,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à cette cession.

Ainsi délibéré à OLRON-Ste-MARIE, ledit jour 23 novembre 2015.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 28/ 11/ 2015



LE MAIRE

Hervé LUCBEREILH

